

900 000 \$ RETOURNÉS AUX MEMBRES ET À LA COLLECTIVITÉ

Mai 2017 - Grâce à des excédents de plus de 3,5 M\$ pour son année financière 2016, c'est avec fierté que la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France a versé à ses membres un montant de 800 000 \$ en ristournes individuelles et qu'elle a ajouté un montant de 100 000 \$ à son Fonds d'aide au développement du milieu afin de contribuer au bien-être de sa communauté en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation de l'institution financière. La Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles et les lois du marché financier et les besoins de ses membres que la Caisse est en mesure d'assurer son développement et sa pérennité.

« Nous sommes heureux de la confiance que nos membres nous portent. C'est grâce à eux si nous avons connu une bonne année financière 2016 et que nous pouvons aujourd'hui retourner 900 000 \$ à nos membres et la collectivité. C'est ça la différence Desjardins! C'est de pouvoir soutenir des initiatives qui dynamisent notre milieu grâce à la volonté de nos membres » de souligner madame Kathleen Bilodeau, directrice générale de la Caisse.

Ristourne aux particuliers	Taux
Épargne à terme régulière	2.35%
REER, CELI	2.35%
FERR,CRI et FRV	2.35%
Prêts hypothécaires	3.55%
Marges de crédit	3.55%
Accord D Particuliers	0.125 %
Ristournes Autres Fonds	0.125%

Ristournes aux entreprises	Taux
Épargne à terme	2.35%
Prêts (D-E)	1,00 %
Accord D Affaires	0.125 %

Montant Total	800 000 \$
----------------------	-------------------

-30-

Source et information :

Marie-Ève Bélanger, Conseillère en communication et vie associative
418 681-1090 poste 333 - marie-eve.v.belanger@desjardins.com